
 Arrondissement de Pontarlier

**Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 7 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept-juillet à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert.

Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Léonie Schneiter à Aline Louvrier, Isabelle Vinai à Jean-Pierre Gurtner, Thierry Vuittenez à Guillaume Bouhin.

Absent : Bernard Jeannin.

Secrétaire de séance : Aline Louvrier.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2023-07-061

OBJET : Travaux, plan de financement et nouvelle dénomination de la place dite « Serrette ».

Le Maire présente tout d'abord les travaux envisagés pour la renaturation de la place dite « Serrette » qui s'élèvent à 30 000.00€ H.T consistant à la pose d'un mobilier urbain ainsi qu'une végétalisation et présente dans un deuxième temps le plan de financement comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT		
Renaturation de la place dite « Serrette »		
Financeurs	Montant de l'aide	% du total
Commissariat de massif – FNADT	15 000.00 €	50 %
Département 25	9 000.00 €	30 %
Autofinancement	6 000.00 €	20 %
TOTAL	30 000.00 €	100 %

Le Maire propose également de donner une nouvelle dénomination à cette place ; Jean-Pierre Gurtner propose « Place de l'Argillier », Argillier étant l'ancien nom de la rue de Salins.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le



ID : 025-200068401-20230707-2023_07_061-DE

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- Valident les travaux ainsi que le plan de financement des travaux de la place de l'Argillier ;
- Donnent pouvoir au Maire de solliciter les financeurs ci-dessus désignés ;
- Valident la nouvelle dénomination de la place dite « Serrette » en Place de l'Argillier ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 11/07/2023
Reçu en préfecture le 11/07/2023
Publié le 
ID : 025-200068401-20230707-2023_07_061-DE

Le Maire,
Marc SAULNIER.

